

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

MOTION

La desserte ferroviaire de la Lorraine n'a cessé au cours des dernières années de subir une dégradation continue aboutissant notamment à la réduction des fréquences TGV vers Paris et vers l'Ouest depuis la gare Lorraine TGV, et la suppression des liaisons vers le Sud notamment la ligne Metz-Nancy-Lyon-Marseille.

L'offre SNCF de la rentrée 2021-2022 marque une nouvelle étape dans ce qui s'apparente à un démantèlement de l'offre de service vers Nancy et le Sud Lorrain avec une fin programmée en 2022 de deux liaisons quotidiennes de TGV Ouigo Nancy-Paris sans justification tangible.

Cette décision unilatérale de la SNCF est inacceptable au regard des éléments suivants :

- **Un investissement pour le bien commun** : Les collectivités territoriales du Grand Est ont investi au total plus de 850 millions d'euros pour être desservies par le TGV. Cette infrastructure et donc le service associé appartient pour partie aux habitants du Grand Est qui ne peuvent accepter une dégradation supplémentaire du service.
- **Des étudiants et des familles pénalisés** : L'offre « Ouigo » constitue une réponse économique répondant aux besoins des nombreux étudiants et familles du territoire. C'est un facteur d'attractivité du territoire non négligeable.
- **Une politique de développement et d'aménagement contrariée** : Les intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle portent ensemble une politique d'aménagement et de développement nécessitant une liaison fluide et efficace vers Paris et le Sud de la France.
- **Un engagement vers une mobilité durable mis à mal** : La suppression de ces lignes va à l'encontre des actions nécessaires pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique.

L'Etat ne peut pas demander d'un côté aux collectivités de contribuer aux objectifs nationaux de mobilité durable et de l'autre laisser la SNCF supprimer des services de mobilité durable.

COMPTE TENU DES ELEMENTS CI-DESSUS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE DAMELEVIERES :

Demande solennellement à l'Etat et à la SNCF :

- le maintien des liaisons TGV Ouigo entre Nancy et Paris au-delà de décembre 2021,
- Le maintien des liaisons de la Lorraine vers le Sud de la France,
- L'engagement dans un dialogue respectueux et constructif de la SNCF avec les élus locaux représentant les territoires et les habitants directement impactés par ces décisions.

Voté à l'unanimité à 21 voix pour et 2 abstentions.

Pour copie conforme
Le Maire,

C. SONREY

